



VŒUX 2016

L'année 2015 s'est achevée, en France, comme elle avait débuté, dans la tristesse des attentats. Elle restera dans notre Histoire comme une année qui a bouleversé notre quotidien. Notre petite île peut paraître très loin de tout cela et pourtant plusieurs membres de notre communauté se trouvaient, ce soir du 13 novembre, dans la salle du Bataclan à Paris. Ils en sortent indemnes, mais rien ne sera plus pareil, ni pour eux ni pour nous. Il est heureux de voir comment notre pays, la France a su réaffirmer au monde entier ses valeurs, celles de notre République résumées dans sa devise « Liberté – Égalité – Fraternité ».

Nous ne devons céder ni à la peur, ni à la haine. Puisse 2016 nous épargner d'aussi terribles épreuves ! Un message d'espoir qui nous oblige à demeurer tous, optimistes et solidaires. De profondes mutations impactent, depuis quelques années, nos collectivités territoriales. La diminution des dotations de l'État, le transfert de charges sans compensation financière, la réforme des rythmes scolaires (les TAP), la suppression du service d'instruction des permis de construire... S'ajoutent de nouvelles normes et des contraintes toujours plus pesantes sur les finances qui imposent de « rationaliser » l'action publique.

2015 aura vu la refonte des Régions et des compétences des Départements. 2016 annonce de nouveaux changements, avec la fusion des Communautés de la Baie du Kernic et du Pays Léonard à laquelle nous appartenons. Un gros « chantier » qui mobilisera, élus et agents, fortement, tout au long de cette nouvelle année. Dans ce contexte de restriction, il faut remercier pour leur engagement les personnels des différents services de la commune. Ainsi que toutes celles et tous ceux qui au quotidien se mobilisent pour faire vivre notre territoire, acteurs économiques et bénévoles des associations.

Bloavezh mat, yec'hed mat ha prosperite ! Ur bloavezh Izun a blijadur.

DANS CE NUMÉRO

- ❖ Vœux 2016
- ❖ La fin d'année en images
- ❖ Notre nouvelle docteure
- ❖ Rénovation du logement de l'école
- ❖ La fusion des communautés de communes
- ❖ Etat civil
- ❖ Informations pratiques



RÉDACTION

Commission Communication
Mairie de l'ÎLE DE BATZ Pors Kernoc
29253 ÎLE DE BATZ

LA FIN D'ANNÉE EN IMAGES

REPAS DU 11 NOVEMBRE

Le repas offert aux aînés de plus de 70 ans par le CCAS qui a réuni près de 75 convives le 11 novembre à la salle Ker Anna.



AU REVOIR DOCTEUR SYLVAIN !

Le départ du docteur Sylvain Konieczny. Plus d'une centaine de personnes sont venues témoigner de leur sympathie lors d'une cérémonie organisée salle Ker Anna, le 14 novembre.



LE REPAS DE LA SAINTE BARBE

Le 21 novembre, la sainte Barbe de notre corps de sapeurs-pompiers volontaires fut l'occasion d'accueillir le lieutenant Nicolas Martin, affecté au mois de septembre dernier en remplacement du capitaine Robert Leroux, désormais à la retraite.



L'ARBRE DE NOËL COMMUNAL

L'Arbre de Noël communal, le 13 décembre avec Guillaume le Magicien



2ÈME MARCHÉ DE NOËL

La deuxième édition du marché de Noël, à la salle Ker Anna, du 18 au 20 décembre.



NOTRE NOUVELLE DOCTEURE



Bienvenue à Madame Annie GUNENBEIN, notre nouvelle docteure qui exerçait jusqu'alors en région parisienne.

En résidence secondaire depuis 2003 avec son mari, elle remplace le docteur Konieczny depuis ce début d'année.

Veillez noter ses horaires de consultation.

Lundi	9h à 11h	14h à 16h
Mardi	9h à 11h	14h à 16h
Mercredi	9h à 11h	sur rendez-vous l'après midi
Jeudi	9h à 11h	14h à 16h
Vendredi	cabinet fermé	
Samedi	9h à 11h	fermé l'après-midi

Le numéro pour la joindre reste inchangé 02 98 61 79 79

Nous lui souhaitons une longue carrière sur notre île.

RÉNOVATION DU LOGEMENT DE L'ÉCOLE

Les travaux de réhabilitation du logement ouest de l'école devraient débuter en février. L'attribution des lots aux différentes entreprises a été votée lors du dernier conseil municipal. La livraison de ce logement locatif est prévue pour fin juillet. Durant ces travaux, le service de restauration scolaire sera assuré à la salle Ker Anna.

Le logement, de type T4, d'une surface de 76 m² est réservé aux jeunes actifs. Les candidatures peuvent, dès à présent, être déposées au secrétariat de la mairie. Renseignements au 02 98 61 77 76.

Rappel : Depuis mars 2015, tout lieu d'habitation (appartement, maison) doit être équipé d'au minimum un détecteur de fumée normalisé.

LA FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE LA BAIE DU KERNIC ET DU PAYS LÉONARD

UNE OBLIGATION LÉGISLATIVE

La loi portant « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » (loi NOTRe) du 7 août 2015 poursuit

l'objectif "d'instituer des intercommunalités dont la taille corresponde mieux aux réalités vécues et qui puissent disposer des moyens nécessaires pour offrir aux populations le niveau de service auquel elles aspirent."

Elle impose la taille minimale des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) à fiscalité propre à 15.000 habitants. 6 E.P.C.I. finistériens et notamment la Communauté des Communes de la Baie du Kernic n'atteignent pas le seuil de population fixé par la loi. C'est pourquoi il est proposé sa fusion avec notre Communauté des Communes du Pays Léonard.

CALENDRIER DE LA FUSION

Les communes et les deux communautés de communes ont émis, en fin d'année, un avis sur ce projet. Pour 2016 le calendrier est le suivant :



Au 1er janvier 2017, la Baie du Kernic et le Pays Léonard ne formeront plus qu'une seule et même communauté.

LE FUTUR TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

14 communes

32 804 habitants

249 km²

128,6 habitants/km²



13.956 actifs

869 entreprises de production et de services

464 commerces de détails

660 exploitations agricoles

9.749 lits touristiques.

UN PROJET COLLABORATIF DE FUSION

Après plusieurs rencontres, les Maires des communes concernées et Présidents des deux E.P.C.I. ont décidé d'élaborer une Charte de Territoire comprenant :

- Un projet de territoire,
- Un pacte fiscal et financier,
- un schéma de mutualisation.

Un travail de réflexion associant l'ensemble des élus municipaux des communes est aujourd'hui engagé. Des groupes de travail seront constitués afin d'élaborer un diagnostic. Des ateliers thématiques seront, en outre, organisés lors d'un séminaire qui permettra d'échanger sur des orientations stratégiques. Les actions préconisées feront l'objet d'un examen et d'une validation des deux bureaux communautaires. Enfin, la Charte de territoire sera présentée au grand public avant l'été 2016.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

14 novembre

Gaël MALGORN et Angela ANDEME MABICKA



Pierre MORVAN et Anne SEITÉ



DÉCÈS

20 décembre – Yvon, François LE CAM

NAISSANCE

18 novembre – Nino, Gérard, Philippe DIROU



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert du lundi au vendredi
De 9 h 00 à 12 H 00 & de 14 H 00 à 17 H 00

Téléphone : 02.98.61.77.76

Courriel : mairie.iledebatz@orange.fr

Site Internet : www.iledebatz.com

Les comptes rendus des conseils municipaux sont accessibles sur le site internet Rubrique « Vie municipale »

DÉCHETTERIE

Mardi – Mercredi – Jeudi 15 H 30 à 17 H 30

Samedi 13 H 30 à 16 h 30

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage tous les lundis

Renseignements au 02 98 69 10 44



Un collecteur pour vos médicaments entamés ou périmés est à votre disposition en mairie.

Les téléphones portables usagers, chargeurs compris, peuvent être également déposés en mairie dans un container spécial dédié à leur recyclage.

Un nouveau service d'esthéticienne sera assuré à partir de février. Renseignements au 06.95.00.13.85

Le Crédit Agricole informe qu'il n'assurera plus de permanence dans le local de l'île de Batz. Visites à domicile sur RDV au 02 98 67 22 99.